

**Mairie de Leudeville****COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2015, à 20 H 30 EN MAIRIE.**

L'an deux mil quinze, le 8 juillet le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique sous la présidence de Jean Pierre LECOMTE, Maire de la commune.

Présents : M. LECOMTE, Mme FAIX, M. BOUSSELET, Mme CHEVOT, M. PETIT DE LEUDEVILLE, Mme FAFOURNOUX, M. LABOUSSET, Mme TARTAR, M. COUADE, Mme MARCHANDISE, M. DUPRE, M. FANICHET

Pouvoirs : M. CHARPENTIER à M. PETIT DE LEUDEVILLE, Mme ROULLEAU à Mme FAIX, M. LESIEUR à M. DUPRE.

**Monsieur LECOMTE** ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour qui est adopté par le Conseil Municipal.

Monsieur COUADE est désigné comme secrétaire.

**1. Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides présentée par la société VERMILION REP SAS.**

**Monsieur LECOMTE** donne lecture de la délibération qui sera transmise au commissaire enquêteur et sera annexée au cahier d'enquête publique.

**Délibération :**

M. LECOMTE demande au Conseil Municipal d'émettre un avis qui sera joint à l'enquête publique et propose la délibération suivante :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-1,

**Vu** la loi n° 2011-85 adoptée le 13 juillet 2011 qui vise à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique, et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets ayant recours à cette technique,

**Considérant** que le Conseil municipal est opposé à toute exploration et exploitation de gaz ou huile de schiste sur le territoire de la commune,

**Considérant** que la demande d'autorisation de forer de nouveaux puits déposée par la société Vermilion vise uniquement l'exploitation de gisements conventionnels,

**Considérant** que Vermilion s'est engagé publiquement à ne jamais utiliser ces nouveaux puits à des fins de recherche ou exploitation de gaz ou huile de schiste,

Mairie de Leudeville – 10 Grande Rue – 91630 LEUDEVILLE – Tél : 01.69.14.81.52 Fax : 01.64.56.00.78

Mail : [mairie@leudeville.fr](mailto:mairie@leudeville.fr)

Consultez notre site internet : [www.leudeville.fr](http://www.leudeville.fr)

**Considérant** que des garanties peuvent être apportées par l'autorité préfectorale dans les autorisations qui seraient délivrées à l'issue de la procédure et que cet arrêté autorisera uniquement 10 nouveaux forages dans les gisements conventionnels.

Le Conseil Municipal, à **13 voix pour, 2 contre,**

EMET un avis favorable sur la demande de Vermilion

Pour copie conforme au registre des délibérations  
Fait à Leudeville le 08 juillet 2015

**2 Demande de subvention dans le cadre du plan de relance de l'investissement des collectivités essonniennes par le Conseil départemental.**

**Monsieur LECOMTE** : donne lecture de la délibération.

**Délibération**

**Vu** le Code des Collectivités Territoriales.

**Vu** la délibération 2011-01-0012 du 27 juin 2011 adoptant le nouveau règlement financier du Conseil Général de l'Essonne et modifiant le règlement départemental des subventions accordées par le Département.

**Vu** le rapport du Président.

**Considérant** la volonté du Département de renforcer l'aide aux collectivités essonniennes et leurs groupements dans le cadre d'un effort financier renouvelé.

**Considérant** le plan de relance mis en place pour financer des opérations d'investissement pour ces collectivités et EPCI.

**Considérant** le projet de restructuration du local sportif situé au stade d'un montant estimé de 89.174.50 € ht

**Considérant** que la commune de Leudeville peut bénéficier du plan de relance, dans le cadre de ce projet,

**Sollicite** du Département un montant de subvention de 47.206.00 € pour une aide à cette restructuration.

**S'engage** à respecter le règlement financier départemental.

**S'engage** à prendre en charge les dépenses de fonctionnement et d'entretien liées à cette opération.

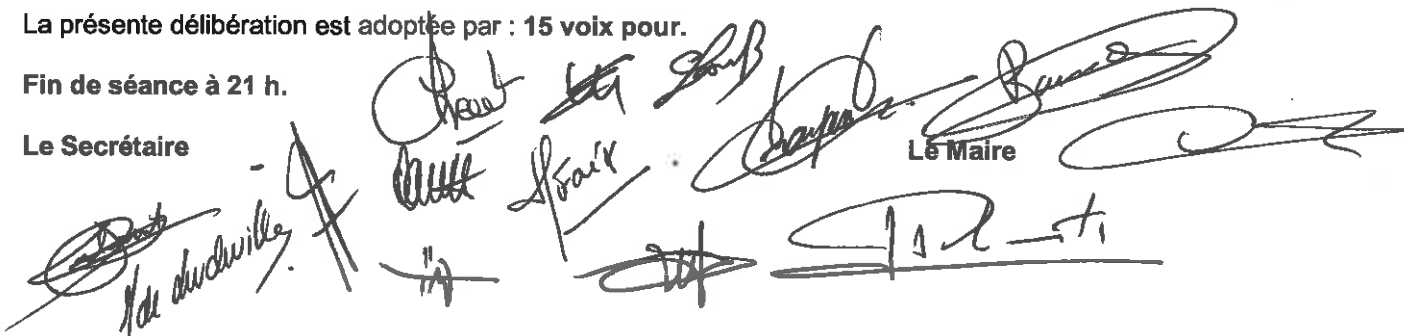
**Atteste** du non commencement des travaux

**S'engage** à maintenir la destination des équipements financés au moins dix ans

La présente délibération est adoptée par : **15 voix pour.**

Fin de séance à 21 h.

Le Secrétaire

A collection of handwritten signatures in black ink. On the left, a signature is written over the text 'Mairie de Leudeville'. In the center, there are several smaller signatures. On the right, a larger signature is written over the text 'Le Maire'. The signatures are scattered across the lower half of the page, overlapping some of the text.

Mairie de Leudeville – 10 Grande Rue – 91630 LEUDEVILLE – Tél : 01.69.14.81.52 Fax : 01.64.56.00.78

Mail : [mairie@leudeville.fr](mailto:mairie@leudeville.fr)

Consultez notre site internet : [www.leudeville.fr](http://www.leudeville.fr)